

3DEPARTEMENT DU GERS

MAIRIE
DE

SEYSSES-SAVES

32130

TELEPHONE : 05 62 62 03 51

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 14 avril 2025

Présents : Anne-Marie Gleizes, Francis Martres, Michel Tenne, Jean-Pierre Cavaille, Nicolas Taulet, Véronique Fernandez, Cathy Lajous, Philippe Massarin, et Jean-Marc Lapalu, Valentin Tonus

Absents excusés : Amélie Lamarque

Secrétaire : Jean Marc Lapalu

1- Approbation du procès-verbal du 17 mars 23025

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 17 mars 2025

2- Délibération vote du Compte Financier Unique 2024

Le Conseil municipal approuve le CFU à l'unanimité des membres présents.

3- Délibération sur l'Affectation du résultat 23024

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'Affectation du résultat 2024

4- Délibération sur le vote du taux des taxes 2025

Pas d'augmentation du taux d'imposition pour 2025, à l'unanimité des membres présents.

5- Délibération Vote du Budget Primitif 2025

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

6- Délibération donnant l'autorisation au Maire de signer un CDD pour le poste de secrétaire

Monsieur le Maire rappelle que Ndzaeu Fillastre avait signé un CDD du 1^{er} janvier au 31 mars 2025, et propose de reconduire un CDD jusqu'au 31 décembre 2025.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le renouvellement du contrat.

7- Délibération sur l'adhésion à la SACEM

Un accord de partenariat a été conclu entre la SACEM et l'AMF pour faciliter et développer l'accès à la musique pour les municipalités en souscrivant un forfait annuel de 152.01€ (commune de- de 500

habitants) ;

Les associations de la commune telles le Comité des Fêtes ou le Café associatif chez « Gilou » seront couvertes.

La commune s'engage à déclarer toutes les manifestations qui seront prévues sur l'année.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présent l'adhésion à la SACEM.

8- Questions diverses

Adhésion au bouquet de Gers Numérique

La CCSavès a signé un accord de partenariat avec Gers Numérique.

Celui-ci comprend pour chaque commune

- Audit sur les contrats communication et internet
- Protections des données
- Pannes informatiques
- Adhésion à Intra-Muros

Le montant de la cotisation est de 150€ annuel.

Chaque commune doit se prononcer sur cette adhésion et établir une délibération si le vote est favorable.

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité des membres présents sur cette adhésion

Remplacement des rosiers et replantations

Ces travaux commenceront en octobre 2025 pour plantations en novembre.

Décors de Noël sur lampadaires

Il faut placer des prises sur les lampadaires pour pouvoir installer des illuminations (devis du SDEG 1488.21€ pour 4 prises – 30% de participation)

L'entreprise Blachère doit passer pour proposer des illuminations.

Installation caméra sur site poubelles chemin Empian

L'entreprise Matelec 32 propose la mise en place d'une caméra sur batterie solaire pour un montant de 600€ht + 200€ht abonnement annuel (carte Sim et Cloud).

Un panneau de signalisation doit être posé à proximité coût environ 60€.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider ce devis pour espérer régler le problème des

incivilités sur site.

Débroussaillage des chemins communaux

L'entreprise DE JOTTES à proposer un devis pour 1509.60€.

Il manque le chemin rural qui rejoint le Canard et le Tour de ronde du village, en attente de complément de devis

Peinture WC école

Compte tenu du peu de disponibilité des Conseillers en ce moment, il est convenu d'attendre les grandes vacances

FIN du Conseil municipal 23h 05

autant de soucis sur ce site, décision de faire établir un devis pour installation d'une caméra.

M. Jean-Marc LAPALU (secrétaire de séance)	M. Michel TENNE (Maire)
--	-------------------------